

LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ DE CLUB



Une personne indispensable

Le délégué de club (que l'on peut appeler également « *commissaire de club* ») est par définition la personne chargée de faire le lien entre le club recevant et l'arbitre de la rencontre (arbitre officiel ou arbitre bénévole).

Le club recevant est chargé de l'organisation de la rencontre (fourniture de la feuille de match et police des terrains). Le rôle du délégué est ainsi d'aider le club à remplir cette mission du mieux possible et il se met à la disposition des arbitres.

La présence d'un délégué de club est obligatoire. Le délégué doit être inscrit sur la feuille de match (même si un délégué officiel est désigné par le District ou la Ligue).

Les missions du délégué de club

Avant la rencontre

- Accueillir le ou les arbitres dès leur arrivée au stade (1 heure avant la rencontre) et les conduire au vestiaire.
- Accompagner les arbitres lors de la visite du terrain et transmettre au club recevant les éventuels manquements (filets, piquets de coin, traçage, ...).
- S'assurer de la fourniture de la feuille de match (papier ou informatisée), des ballons de match et apporter aux arbitres un soutien logistique en fonction de leur(s) demande(s).

Pendant la rencontre

- Se tenir sur le banc de touche réservé aux délégués (ou entre les deux bancs de touche des deux équipes en présence).
- Prévenir et agir pour la sécurité autour du terrain et pour le respect des arbitres.
- Vérifier que les personnes présentes sur les bancs de touche sont bien inscrites sur la feuille de match et prévenir l'arbitre en cas de présence non autorisée sur le banc.

Le délégué de club remplit une fonction officielle.

Il peut ainsi établir tout rapport sur des faits observés avant, pendant ou après la rencontre (par exemple un incident).

Il peut aussi être sollicité par une commission pour apporter son témoignage.

Attention

Le délégué de club ne se substitue en aucun cas à l'arbitre

Le délégué de club n'est pas un représentant de la Ligue ou du District

Attention

Il accompagne et protège l'arbitre dans sa mission

Il possède une licence du club recevant